

Actualité des partenaires

Le comité de bassin Loire-Bretagne a approuvé son projet de plan d'adaptation au changement climatique le 23 mars 2017. Ce projet est soumis à une consultation en ligne jusqu'au 31 octobre 2017. Après enrichissement, le plan sera arrêté au premier semestre 2018.

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/render/default/fr/sites/prenonssoindeleau/accueil/le-bon-etat-des-eaux/votre-avis-sur-leau/donnez-votre.html>

Parallèlement, le comité de bassin organise 6 Forums de l'eau dans 6 villes pour débattre du sujet. 3 sont à venir : lundi 2 octobre à Nantes (44), Mercredi 4 octobre à Lempdes (63), Vendredi 13 octobre à Vierzon (18)

http://www.eau-loire-bretagne.fr/les_rendez-vous_de_leau/les_rencontres/prochaines_rencontres



Agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre du Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018, les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires lancent un nouveau Grand Prix milieux humides et urbanisme. Cet appel à candidature à destination des collectivités, vise à maintenir et à renforcer la dynamique initiée par la première édition, en mettant en avant de nouvelles expériences territoriales de préservation, création ou restauration de milieux humides. **Date limite d'envoi des dossiers - 6 octobre 2017**

Info : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lancement-du-2e-grand-prix-milieux-humides-et-urbanisme>

Régulièrement des arrêtés sécheresse sont pris durant la période estivale dès que les débits des cours d'eau passent sous les seuils définis par l'administration. En découlent de nombreuses prescriptions connues (réduction des prélèvements agricoles, horaires pour l'arrosage des jardins, interdiction de lavage des véhicules, interdiction de remplissage des piscines privées...), d'autres moins (interdiction de manœuvres d'ouvrages hydrauliques, interdiction du remplissage des plans d'eau...). Le remplissage des plans d'eau sur cours ou en dérivation est généralement interdit par ces arrêtés. Il est fréquent de voir des débits disparaître par évaporation dans l'assiette du plan d'eau. Sur certains bassins suréquipés en plans d'eau cette problématique vient s'ajouter à une situation déjà critique. **Les travaux en rivière sont également visés par ces arrêtés.** A ce titre, la vigilance doit être accrue pour limiter les impacts sur la vie aquatique particulièrement sensible lors de ces conditions d'étiages sévères. Les arrêtés courants jusqu'à fin septembre ou octobre nous vous conseillons de recueillir l'avis de l'administration pour la réalisation de vos travaux.

Dès leur parution les arrêtés sont consultables sur le site internet suivant :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact AFB 45 : Jules CUGNART - 06 72 08 12 17 - 02 38 25 16 86 / sd45@onema.fr

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement

Agenda des rivières

Le Forum des Marais Atlantiques vous accueille au CPA à Lathus, le mardi 10 octobre 2017, pour un atelier sur les relations entre les eaux souterraines et des zones humides. Cette journée permettra de comprendre la géométrie et le fonctionnement des réservoirs des eaux souterraines, de comprendre les relations entre les eaux souterraines et les zones humides et de connaître les méthodes pour mesurer les fluctuations de nappe (niveau et durée en saturation du sol).

Inscription et renseignements : <http://www.forum-zones-humides.org/atelier-indicateurs-2017.aspx>

Contact : Audrey DURIEZ - 05 46 87 85 36 - ADuriez@forum-marais-atl.com



Le Forum des Marais Atlantiques propose à Rochefort, des journées d'information et d'échanges SIGT « Milieux Aquatiques » : module de 3 jours « Conception SIG et initiation au logiciel QGIS » du lundi 16 au mercredi 18 octobre suivi d'une journée thématique le jeudi 19 octobre.

Dispositif financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine.
Contact : Philippe BOUDEAU - PBoudeau@forum-marais-atl.com

Une nouvelle fiche exemple vient d'être mise en ligne dans le répertoire des TMR.

Aménagement du seuil de la cristallerie de Saint-Paul (87) réalisé par le SA du Bassin de la Vienne.

Voir : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/113/119/REX_Clem_MOREAU_SABV.pdf

Contact : Mélanie BOUYSSOU et Jérôme CLAIR - 05 49 91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr



Actualité des gestionnaires

Le syndicat de rivières de la Vauvise, du Ru et ses affluents (SIRVA), situé dans le département du Cher, vient de recruter Erwan CHUPIN qui a pris ses fonctions le 1er septembre. Il est notamment en charge d'assurer la coordination et l'animation du contrat territorial, mettre en œuvre le programme d'action à définir en étant le relais entre l'ensemble des acteurs et l'interlocuteur technique privilégié.

Contacts : SIRVA - 8 rue de l'Eglise- 18140 Précy - 06 24 30 91 54 - 02 48 76 12 18

secretariat.sirva@orange.fr - Président : M. François BUTOUR.



Bienvenue à Virginie SAUTER qui après son expérience au Syndicats Grenne et Couëtron (41), rejoint l'équipe de la FDAAPPMA 37. « Elle mettra en œuvre le CTMA Filet - Petit Cher et la gestion des mesures compensatoires « Loi sur l'eau » et « espèces protégées piscicoles » sur le département dans le cadre de la LGV Tours-Bordeaux.

Contact : Virginie SAUTER - 02.47.05.33.77 - 06.14.42.37.26 - v.sauter@fedepêche37.fr



Bienvenue à Florent LASVAUX qui intègre l'équipe de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld au poste de chargé de mission GEMAPI. Cheffe de service : Christelle REVEL. PDT : Jean-Pierre ABELIN.

Contact : 78 bd Blossac, 86100 CHÂTELLERAULD - 05 49 20 30 00 - florent.lasvaux@ville-chatellerauld.fr

Bienvenue à Maud ROMAIN qui vient de prendre son poste en tant que technicienne de rivière au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de la Théols, présidé par M. Bruno MALOU :

Contact : Maud ROMAIN - 06 89 11 09 66 - 02 54 49 67 43 - siabtheols@orange.fr

adresse siège : Mairie - 4 Chaussée de César – 36100 BRIVES

adresse bureau : 9 rue de l'Émerillon - 36100 ISSOUDUN



Dans le cadre de l'appel à projet "continuité écologique" de l'agence de l'eau Adour-Garonne (financement à 100%), les travaux d'effacement de 3 seuils sur la Tardoire, ont commencé le 20 septembre pour une durée d'un à deux mois. Le Syndicat Mixte Bandiat Tardoire (maître d'ouvrage) accompagne l'entreprise Guichard TP et Environnement (basé à Ussel en Corrèze) qui réalise ces travaux. Une vidéo est réalisée en parallèle afin de mettre en valeur ces travaux.

Contact : Anne-Laure PARCOLLET : 05 55 70 27 31 - 06 38 24 49 72 - syndicat.tardoire@orange.fr



La cellule Migrateurs Charente Seudre vient de produire son dernier rapport d'activités (2016) :

http://www.fleuve-charente.net/wp-content/files/Poissons-migrateurs/PM_RapportTechnique2016_CelluleMigrateursCharenteSeudre.pdf

Les états et tendances 2016 des populations de poissons migrateurs sur les bassins de la Charente et de la Seudre sont disponibles : www.migrateurs-charenteseudre.fr

Contact : Eric BUARD - CREEA - 05 46 47 17 71 - eric.buard.creaa@orange.fr



Quatre retours d'expériences de gestion en Loire-Atlantique (dans le Parc naturel régional de Brière et le marais de l'Isac) sont maintenant disponibles sur le site : <http://www.gt-ibma.eu/>

- Gestion du Baccharis à feuilles d'arroche en Grande Brière Mottière
- Expérimentation de contrôle de la Crassule de Helms par désherbage thermique
- Gestion de la colonisation par les jussies d'un canal du Marais de Grande Brière Mottière
- Expérimentation de restauration de prairies humides colonisées par la Jussie dans les marais de l'Isac (Loire-Atlantique)

Si vous souhaitez partager un retour d'expérience de gestion au bénéfice de tous les gestionnaires, contactez le GT IBMA : doriane.blottiere@uicn.fr et emmanuelle.sarat@uicn.fr



La lettre d'information du Contrat Vienne Aval est parue :

http://www.vienne-aval.fr/wp-content/uploads/2017/09/CTVA_Lettre_%C3%A9%C3%A9_2017_v_finale.pdf

Recrutements

La CC Loches Sud Touraine recrute un technicien pour l'animation de programmes d'action volets agricoles et milieux aquatiques. CDD 3ans. Poste basé à Ligueil à temps complet.

Voir l'offre : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/376/Poste_animateur%20bassin%20Loches%20Sud%20Touraine.pdf